



DOSSIER D'INSCRIPTION CHAMPIONNAT REGIONAL PARA-TENNIS DE TABLE ADAPTE

2020-2021

➤ Informations Générales :

Calendrier des journées :

Samedi 10 octobre 2020	Journée 1	Olivet (45)
Samedi 28 novembre 2020	Journée 2	Orléans (45)
Samedi 16 janvier 2021	Journée 3	St Avertin (37)
Samedi 6 mars 2021	Journée 4	Sandillon (45)
11 au 13 juin 2021	Championnat de France Adultes	Poitiers (86)

-Après chaque journée de championnat, un classement tenant compte de la classification et de la catégorie d'âge du pongiste est effectué. A la fin des 4 journées de championnat, un classement général de la saison sera établi. Ce classement permettra aux meilleurs pongistes selon un quota de la Fédération Française du Sport Adapté, de pouvoir participer au Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté.

-Des niveaux de pratique seront mis en place dans la classe CD Hommes comme la saison passée. Ces niveaux de pratique tiendront compte du classement de la saison 2019/2020 arrêté en février 2020. Ces éléments vous seront communiqués une fois reçu l'ensemble de inscriptions.

➤ Conditions de participation :

-La licence FFSA « compétition » 2020-2021 est obligatoire pour participer au Championnat Régional

-Tout sportif ou sportive n'ayant pas sa licence FFSA « compétition » 2020-2021 le jour de la compétition se verra refuser l'accès à la manifestation.

Important : suite à la crise du coronavirus, la licence FFSA 2019-2020 est valable jusqu'au 31 octobre 2020.

-La fiche d'inscription est à retourner au plus tard le **07 octobre 2020 par mail à liguecentresportadapte@gmail.com**

-Tout sportif non inscrit sur la fiche d'engagement ne pourra pas participer au Championnat.

Equipements :

Les sportifs devront être munis obligatoirement d'une tenue sportive et de leur raquette

➤ Rappel du règlement :



DOSSIER D'INSCRIPTION CHAMPIONNAT REGIONAL PARA-TENNIS DE TABLE ADAPTE

2020-2021

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement Football FFSA joint à ce dossier et également disponible sur le site de la FFSA <http://www.ffsa.asso.fr/> dans la rubrique : informations sportives – documents sportifs – règlements sportifs Tennis de Table.

Catégories d'âges d'engagement :

Jeunes -18 ans : 2003 à 2004

Séniors : de 1981 à 2002

Vétérans : 1980 et avant

Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure (sur-classement) et aussi dans une catégorie deux fois supérieures (double sur-classement, un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription.

➤ Déroulement de la compétition :

-**Accueil** : à partir de 9h

-**Début de la compétition** : 9h30

-**Pause repas** : 12h30 -13h30

-**Reprise de la compétition** : 13h45

-**Fin de la compétition**: 17h

